



**Assemblée Générale
Jeudi 03 août 2023**



- **1^{ère} partie**

- **Ordre du jour :**
- Rapport moral du président.
- Rapport d'activité du conseil d'administration.
- Rapport financier du trésorier, approbation des comptes 2022 et détermination de la cotisation 2024.
- Renouvellement partiel du conseil d'administration.
- Questions diverses



RAPPORT MORAL 1

Cette année a été l'année « CHENAL » !

Nous avons , avec la Municipalité, fait des démarches auprès des autorités pour arriver à faire faire le dragage de ce chenal qui nous pose problème.

Ce n'est pas si facile de faire bouger nos multiples administrations mais la Municipalité a quand même réussi un dragage de 5000m³ à rejeter dans le Fier, certes ce n'est pas ce qui était attendu mais c'est un début puisque le dossier d'évacuation par clapage en mer de 25000m³ est en cours et, si tout va bien, être fait en 2024.

Nous n'oublions pas le dragage du bassin de la Prée au port village mais il faut que les sédiments du bassin de la Criée soient enlevés pour avoir la place dans les fosses de la déchetterie.

Nous avons institué des « Apéros Marée Basse » chaque mois à midi, d'avril à octobre, afin que l'on puisse se rencontrer dans une bonne ambiance et beaucoup d'entre vous en ont profité malgré des météo pas très bonnes !

Les dates sont inscrites dans les pages jaunes de l'annuaire des marées.

Une nouvelle collection de produits dérivés, siglés AUPAR, sont arrivés et vous pourrez en profiter après le repas à des prix raisonnables puisque nous avons décidé de ne pas prendre de marge, juste arrondir les prix au montant supérieur.

Nous avons participé aux réunions URCAN, UNAP CM, FNPAM, comme chaque année afin de se faire entendre à tous les niveaux et partager les informations de chacune des associations nautiques.



RAPPORT MORAL 2

Des sorties en flottille vous ont été proposées, Rochefort, Saint Denis, Boyardville, Port Bourgenay avec un petit succès, nous les rééditons cette année en espérant avoir plus de bateaux parce que une flottille de trois bateaux ce n'est plus vraiment une flottille !

Vous pouvez aussi proposer au bureau d'autres programmes

En liaison avec l'URCAN nous avons organisé une « Matinée Sécurité » à Pâques ce qui a permis a de nombreux participants de faire déclencher des feux à main et d'assister au déploiement de deux canots de survie. Cette initiative sera renouvelée en 2024.

La soirée SNSM qui n'avait pas pu se tenir comme avant « covid » va être organisée cette année et se tiendra le jeudi 7 septembre à Rivedoux.

L'AUPAR continue son action pour défendre vos intérêts et nous espérons que vous en êtes satisfaits.

Le traditionnel repas « Paella » vous attends comme chaque année (hors covid !) et nous vous y attendrons à la fin de cette AG.



RAPPORT D'ACTIVITE

Aout 2022 à Aout 2023

18 Aout 2022	AG avec le repas	AG déplacée et élection nouveau bureau
19 aout	AG URCAN à St Martin	
25 aout	CA AUPAR	
08 septembre	Soirée SNSM	l'AUPAR fait un don de 350€ et a remis vos dons déposés au local
15 septembre	Apéro huitres devant le local	En remplacement du Banc du Bucheron annulé
22 septembre	CA AUPAR	
04 octobre	Réunion Mairie Ars	
05 octobre	CA UNAP CM à La Rochelle	
20 octobre	CA AUPAR	
03 novembre	Réunion Mairie Ars	
04 novembre	CA AUPAR	
27 novembre	CA AUPAR	
14 décembre	Conseil Portuaire	Présentation des comptes et projets



RAPPORT D'ACTIVITE Aout 2022 à Aout 2023

25 janvier 23	Réunion URCAN	Préparation Matinée Sécurité
19 mars	CA AUPAR	
29 mars	Conseil Portuaire	
31 mars	AG UNAP CM	
12 avril	Réunion DDTM Mairie Ars	Gestion portuaire et dragages
23 avril	CA AUPAR et Apéro Marée Basse	
29 avril	Matinée Sécurité	Avec URCAN et SNSM
21mai	CA AUPAR et Apéro Marée Basse	
18 juin	CA AUPAR et Apéro Marée Basse	
27 juin	Sortie St Denis et Boyardville	
13 juillet	AG URCAN à St Martin	
16 juillet	CA AUPAR et Apéro Marée Basse	
19 juillet	Huitres au local	En remplacement du Banc du Bucheron annulé
30 juillet	CA AUPAR	Parade des OFNIS
03 aout 2023	AG AUPAR suivie du CA	puis Election du bureau



Assemblée Générale AUPAR du 3 août 2023

- **Rapport moral**
 - **Rapport d'Activité**
-
- APPROBATION
 - **VOTE**



Assemblée Générale AUPAR du 3 août 2023

RAPPORT FINANCIER

COMPTES DE L'ANNEE 2022

NOS AVOIRS AU 31/12/2021	12 120 €
L'ASSOCIATION A ENREGISTRE EN 2022 UN EXCEDENT DE	504 €
ELLE A PERCU D'AVANCE :	
- PARUTIONS DE 2023	1 090 €
- COTISATIONS 2023	1 045 €
RESERVES LIVRET	24 577 €
DISPONIBILITES	4 545 €



Assemblée Générale AUPAR du 3 août 2023

RAPPORT FINANCIER

COMPTES DE L'ANNEE 2022 COMPARES A 2021

NOTRE ACTIVITE EN 2022

NOS RECETTES	2021	2022
COTISATIONS	4 140 €	4 220 €
ANNUAIRE DES MAREES	9 295 €	8 730 €
RECETTES DES MANIFESTATIONS	75 €	415 €
RECETTE DES PRODUITS DERIVES	525 €	246 €
DON DES FRAIS ADMINISTRATEURS	733 €	1 292 €
PRODUITS FINANCIERS	47 €	214 €
TOTAUX	14 815 €	15 117 €



Assemblée Générale AUPAR du 3 août 2023

RAPPORT FINANCIER

NOS DEPENSES	2021	2022
FABRICATION DES ANNUAIRES	5 496 €	6 530 €
QUOTE PART PUBLICITE ANNUAIRE	1 120 €	1 005 €
ACHATS DE PRODUITS DERIVES	449 €	410 €
ASSURANCE	159 €	165 €
DONS ET DONATIONS	350 €	1 200 €
FRAIS DES MANIFESTATIONS	806 €	2 331 €
FRAIS POSTAUX	590 €	947 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	48 €	41 €
COTISATIONS URCAN / UNAN CM	386 €	464 €
FRAIS DES ADMINISTRATEURS	733 €	1 292 €
FRAIS 2023 PERCU D'AVANCE	110 €	181 €
INVESTISSEMENTS	0 €	47 €
TOTAUX	9 514 €	14 613 €
EXCEDENTS	+ 5 301€	+ 504 €



Assemblée Générale AUPAR du 3 août 2023

- **Rapport Financier**

- Approbation des comptes
- **VOTE**



Assemblée Générale AUPAR du 3 août 2023

Rapport Financier

- Détermination de la cotisation 2024 :
Proposition à 30 €

VOTE



Assemblée Générale AUPAR du 3 août 2023

- **Renouvellement partiel du conseil d'administration**

Administrateurs sortants :

- **Jean Bernard ANSOUD** / **Bernard GAU-VERDON** / **Alain PROUST**

Candidats se représentant au Conseil d'Administration :

- **Jean Bernard ANSOUD** / **Bernard GAU-VERDON** / **Alain PROUST**

- Candidats cooptés :

- Jean Jacques BLANC /

- Jean Claude JEGOU /

- Richard LE CORRE

VOTE



Assemblée Générale AUPAR du 3 août 2023

QUESTIONS DIVERSES

- Questions de l'Assemblée



Questions aux élus et débat

Liste des sujets « port et plaisance » présentés à

- * madame Danièle PETINIAUD GROS maire d'Ars en Ré,**
- * monsieur Etienne CAILLAUD premier adjoint en charge du port**
- * monsieur Patrice RAFFARIN conseiller départemental**



Assemblée Générale AUPAR du 3 août 2023

Questions aux élus

- **1/ DRAGAGES DU FIER, DES CHENAUX, DES BASSINS :**
 - **Dragage actuel du chenal**
 - **Fier 25000 m3 estimation prévue 2024**
 - **Chenaux d'accès, Avant-port, bassin de LA PREE, chenal du Curé**
- **Où en sommes-nous ? Qui fait quoi ? Quand ?**

Assemblée Générale AUPAR du 3 août 2023

Questions aux élus

- 2/ GESTION DES PORTS PAR LE DEPARTEMENT DE CHARENTE MARITIME :
 - **CONSTAT AUPAR**
 - Effet loi NOTRe le département reprend depuis 2018 la régie d'un certain nombre de ports de plaisance,
 - Avec des objectifs :
 - **se hisser au niveau des meilleurs, référence aux ports du Golfe du Morbihan**
 - **valoriser son plan d'eau exceptionnel....aussi**
 - **Il s'en donne les moyens :**
 - **Dans un premier PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) de 2018 à 2022 Il engage 24 millions d'€,**
 - **Puis un second PPI de 40 millions d'€ supplémentaires pour 2023 à 2027 pour remise à niveau des infrastructures portuaires et pour harmoniser les services, l'accueil des capitaineries et la création d'une ligne identitaire de communication.**
 - **Il ajoute, les capitaineries sont la vitrine du département, c'est la porte d'entrée maritime. Saint Martin de Ré devrait être la première capitainerie concernée du programme d'agencement, budget de 20K€,**
 - **Il annonce des grilles tarifaires harmonisées mises en place progressivement à partir de 2023 sur une période de 5 ans avec des hausses qui ne dépasseront pas les 5%.**
 - **Les équipes des ports passés sous département que nous avons approchées ainsi que leurs associations d'usagers concernées, Boyardville, le Douhet notamment déclarent volontiers y avoir trouvé un intérêt : synergie, formation, moyens, règles harmonisées,**



Assemblée Générale AUPAR du 3 août 2023

3/ GESTION DU PORT D'ARS EN RE :

• CONSTAT AUPAR

- Le port d'Ars en Ré est **municipalisé depuis 2011** et pourrait le rester à priori.
- Sa **gestion** de type « service public » **est conforme** mais une mairie n'est pas une entreprise,
- Force est de constater que les évolutions partagées aujourd'hui, ne se réalisent jamais ou presque repoussées toujours par d'autres priorités : **dévasages subis et non pro actifs, port à sec accepté depuis plusieurs mandats mais toujours reporté, entretien des infrastructures subi, pontons avant-port reporté, passeport escale non mis en place etc.,**



Assemblée Générale AUPAR du 3 août 2023

Questions aux élus

- **4/ QUESTIONS AUPAR suite à ces constats à nos élus présents**
- **Le port d'Ars en Ré doit évoluer aussi, un transfert de gestion au département donnerait une cohérence rétaise pour ses ports et pour les usagers. Le moment n'est-il pas venu ?**
- **Cela est-il envisagé par le département et par la municipalité d'Ars en Ré ?**
- **Si oui, à quelle échéance ? Possibilité de s'inscrire dans le 2^{ème} PPI ?**
- **Si non pourquoi ?**
- **L'entretien du Fier doit être planifié et les coûts mutualisés, il est vital pour l'économie rétaise (Plaisance, voile, pêche, conchyliculture etc...)
Nécessité selon nous d'une décision rapide et pérenne**
- **Il est pollué par des friches ostréicoles, dangereuses,**
- **Il faut alerter à nouveau la préfecture avant accident,**



Assemblée Générale AUPAR du 3 août 2023
Questions aux élus

5/ LISTE ACTUALISEE « 08/2023 » DES DEMANDES DES USAGERS POUR LE PORT D'ARS

- **Protection des navires contre la corrosion électrolytique : Où en sommes-nous du projet de pièges sur les pontons et piliers ?**
- **Moteurs HB dans l'eau: Faisabilité ? Idée ou projet à venir ?**
- **PAPI 2 Plan Digue ARS 13 ans déjà !**
- **Demande d'explications sur le projet revu pour Ars, le port ... et sur le planning**
- **Port à sec en période estivale**
- **Projet des PORTES EN Ré de retirer (2024) pour réorganiser (2025) les + ou – 500 mouillages Patache ... Conséquences sur le port d'Ars en Ré ?**



Assemblée Générale du jeudi 03 août 2023

CONCLUSION

- Des volontaires motivés pour renouveler le CA.
- Participez aux sorties nautiques,
- Payez votre cotisation avant l'AG pour simplifier la gestion, nous joignons le RIB pour ceux qui préfèrent un virement, et merci à ceux qui ont payé avant l'AG.
- N'oubliez pas la boutique AUPAR chemises, polos, casquettes, polos manches longues pour mesdames, doudounes, teeshirts anniversaire, bermudas, sweatshirts, sacs marin, bonnets, tabliers cuisine, marinières pour les dames et fanions pour les bateaux !
- De parler de l'AUPAR à vos voisins de ponton.
- Participez aux « Apéros Marée Basse »



- **Assemblée Générale du jeudi 03 août 2023**

• ***MERCI A TOUS***